



UFC-QUE CHOISIR DU BAS-RHIN

Communiqué de presse

Accès aux soins :

Dans le Bas-Rhin, une situation moins dégradée, mais loin d'être parfaite, et les inégalités se creusent à l'échelle nationale

A l'occasion de la publication par l'UFC-Que Choisir d'une nouvelle étude nationale sur les dynamiques territoriales de l'accès aux soins, l'UFC-Que Choisir du Bas-Rhin alerte sur les dérives d'un modèle sanitaire à deux vitesses. Si la densité médicale de notre département reste supérieure à la moyenne, cette situation contribue à la concentration de l'offre et à l'aggravation des inégalités nationales. Et les patients du Bas-Rhin ne sont pas toujours mieux lotis, notamment face aux dépassements d'honoraires.

Une France coupée en deux

L'étude fondée sur les données du Conseil national de l'Ordre des médecins, révèle une évolution préoccupante :

- 73 départements sur 101 ont vu leur densité médicale reculer entre 2014 et 2023
- 44 des 50 départements les moins bien pourvus en 2014 voient leur situation se dégrader
- À l'inverse, 22 des 50 départements les mieux dotés ont renforcé leur attractivité.

Dans le Bas-Rhin, la densité médicale pour l'ensemble des médecins a légèrement régressé entre 2014 et 2023, passant de 37,7 à 37,5 médecins pour 10 000 habitants, pour une moyenne nationale de 27,3 en 2023.

Une dynamique de répartition qui interroge

L'étude pointe une dynamique déséquilibrée : les nouveaux médecins continuent majoritairement de s'installer dans les territoires déjà favorisés, accentuant la fracture entre zones attractives et déserts médicaux.

Mais cette concentration n'est pas toujours synonyme d'accès facilité :

- Les dépassements d'honoraires y sont souvent plus fréquents et plus élevés, rendant certains spécialistes inaccessibles pour une partie de la population ;
- Les délais d'attente peuvent rester longs, surtout en secteur 1 ;

- La répartition géographique reste inégalitaire à l'intérieur même de départements, entre centres urbains et zones périphériques.

Nos revendications pour une véritable équité sanitaire

Face à cette situation plus que jamais intenable, l'UFC-Que Choisir du Bas-Rhin :

- Réaffirme l'urgence à mettre en place une régulation de l'installation des médecins, comme le prévoit la proposition de loi Garot votée à l'Assemblée nationale au printemps. A cette fin, notre association contacte ce jour les sénateurs de notre département pour qu'ils œuvrent à ce que ce texte soit examiné et voté au Sénat dans les plus brefs délais ;
- Appelle à un réinvestissement massif dans la formation médicale, en lien avec les besoins des territoires ;
- Demande une régulation du développement incontrôlé des dépassements d'honoraires qui freinent l'accès aux soins des plus modestes.

L'accès aux soins est un droit fondamental. L'UFC-Que Choisir du Bas-Rhin continuera d'agir pour que chaque habitant puisse bénéficier d'un médecin à proximité, quel que soit son lieu de vie.